

PENTHALAZ - CONSEIL COMMUNAL

Le réaménagement de la piscine se précise

PENTHALAZ L'avenir de la piscine de Penthalaz a été l'un des sujets majeurs de la séance du Conseil communal du 16 juin. Si la mise à niveau des installations techniques est sur les rails, un projet de réaménagement plus vaste est également en cours d'élaboration.

Crédit de CHF 40'000.- accepté

Lors de la dernière séance du Conseil de Penthalaz, un préavis demandant un crédit complémentaire de CHF 40'000.- a été accepté par l'assemblée, et permettra de commanditer une étude pour la réfection et le réaménagement de la piscine. Le service extérieur communal estime la durée de vie de la piscine sans travaux à environ cinq ans, alors que la fréquentation ne faiblit pas. Une part importante des installations techniques est aujourd'hui obsolète: certaines datent même de l'inauguration des lieux en 1961 et vont ainsi sur leurs 65 ans!

En marge de la séance, l'avant-projet d'un programme plus vaste a aussi été présenté aux conseillères et conseillers. Afin que la population se réapproprie cette zone excentrée mais bien desservie, la Municipalité envisage de réaménager tout le secteur autour d'un nouveau restaurant, en garantissant une meilleure cohabitation entre véhicules motorisés et piétons, avec des espaces publics permettant une riche

offre de loisirs, le tout sans toucher au camping permanent. On a perçu des inquiétudes par rapport au degré de précision du projet présenté, de ses coûts potentiels et de la viabilité du futur restaurant. Il s'agirait de fixer un cadre financier au projet avant d'entrer dans les détails. La Municipalité a répondu qu'aucun détail n'est arrêté pour l'heure, et que son propos était d'amener une proposition concrète pour rendre plus attractif ce secteur à fort potentiel.

Le réseau d'eau potable sera modifié

Comme toutes les autres communes du district, l'assemblée délibérante de Penthalaz a été amenée à se prononcer sur la Stratégie Régionale de Gestion des Zones d'Activités (SRGZA). Non sans émettre des réserves quant à la validité de ce texte intercommunal après son rejet par le Conseil d'Oulens, et quant au risque que la gare de Cossonay-Penthalaz ne devienne encore plus importante qu'aujourd'hui, au détriment du centre du village, la Commission urbanisme a recommandé d'accepter la SRGZA et a été largement suivie.

Un crédit pour la modification du réseau d'eau potable de la zone de Sauffaz a aussi passé la rampe. Cette infrastructure des années 1950 requiert des travaux «plus qu'urgents». L'Exécutif a toutefois confirmé qu'en l'état ac-

tuel l'eau demeure potable et non polluée en dépit de son aspect parfois rougeâtre dû à la rouille.

Le syndic ne candidatera pas en 2026

Quant aux comptes communaux 2024, les dégâts ont été limités avec un déficit de 60'000 francs, contre plus de 750'000 francs budgétisés.

Les prévisions de rentrées fiscales avaient pourtant été optimistes, mais la bonne surprise s'explique par de nombreuses dépenses attendues qui n'ont pas eu lieu. Un conseiller s'est inquiété de lire dans le texte du préavis que la population communale baisse, que le potentiel de collecte d'impôt s'en trouve réduit d'autant, mais que le budget 2025 prévoit malgré tout une hausse des recettes fiscales. La Municipalité a assuré que ce biais optimiste est courant dans l'élaboration des prévisions budgétaires communales et cantonales, et permet de présenter des budgets «tenant la route».

Constatant que cette manœuvre n'avait pas eu de conséquences négatives sur l'exercice 2024, le préavis a été validé à l'unanimité. Un nouveau succès pour la Municipalité et le syndic Didier Chapuis qui, à bientôt 70 ans, a annoncé prendre sa retraite à la fin de la législature, tandis que les autres municipaux ont fait connaître leur intention de se représenter en 2026. ■

LORIC ROBERTI

LA SARRAZ

Les Dicodeurs au Château

LA SARRAZ Les Dicodeurs ont débarqué au château de La Sarraz munis de leurs meilleurs jeux de mots, lundi 16 juin. Les retours fantaisistes des humoristes de la RTS aux questions de l'animateur Fantin Moreno ont conduit l'invitée, Sophie de Quay, à s'employer tout au long du jeu pour trouver les bonnes réponses. En jonglant entre des thèmes reliés au parcours international de la chanteuse et à des références plus locales, les Dicodeurs ont divertifié leur public pendant plus de cinq heures d'enregistrement. Rassemblée dans la salle de la Débridée, l'assistance aura pu écouter en avant-première les épisodes qui seront diffusés tout au long de la semaine du 23 juin. La cinquantaine de spectateurs a même eu l'occasion de se mettre dans la peau de l'invitée, avec la possibilité de répondre aux questions au cours de la soirée via leurs portables.

L'enregistrement a par ailleurs permis à l'association des Jeudis du château d'introduire sa série des concerts estivaux, suivie par la journée Malakoff du 28 septembre. Sophie de Quay reviendra ainsi au château le 10 juillet à l'occa-



De g. à dr.: Sandrine Viglino, Marc Boivin, Blaise Bersinger, Laura Chaignat, Sophie de Quay, Marc Donnet-Monay. En bas : Fantin Moreno.

sion du deuxième des six concerts prévus par l'association. D'ici là, la diffusion des épisodes des Dicodeurs, qui débutera le lundi 23 juin à 11h30, aura tout dévoilé des anecdotes de la riche carrière de la chanteuse: sa relation parti-

culière avec Patrick Bruel, une rencontre inopinée avec Stan Wawrinka, ainsi qu'un fort lien sino-valaisan. La série permettra par ailleurs de découvrir qui est surnommé «Le Grand Timonier» sarrazin! ■

KILLIAN RIGAUX